

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Extrait du Registre des Délibérations

MARDI 19 MAI 2026

AU POLE ENVIRONNEMENT, RUE LAVOISIER A SAINT-PORCHAIRE (BRESSUIRE)

Le dix-neuf mai deux mille vingt-six, à 18h00, le Conseil Communautaire s'est réuni au Pôle Environnement, rue Lavoisier à Saint-Porchaire (BRESSUIRE), sous la présidence de Madame Emmanuelle MENARD, Présidente.

Membres : 75 – Quorum : 38

Présents (66) : Emmanuelle MENARD, Pascal LAGOGUEE, Yves CHOUTEAU, Roland MOREAU, Sylvie BAZANTAY, Dany GRELLIER, Jérôme BARON, Magali HERISSE, Johnny BROSSEAU, François MARY, Nathanaël DE FOMBELLE, Philippe BARON, Bruno BODIN, Pierre BUREAU, Sophie BESNARD, Cécile VRIGNAUD, Denis PRISSET, Christine SOULARD, Jean-Claude METAIS, Chantal APPARAILLY, Jean-Baptiste FORTIN, Rodolphe ROUE, Serge BOUJU, Philippe AUDUREAU, Jean-François PAULET, Jean-Marc BERNARD, Christophe GODET, Frédéric BARANGER, Dominique BAUDOUIN, Olivia BAUDRY, Audrey BELAUD, Jacques BELIARD, Nathalie BERNARD, Patrice BOCHE, Jean-Pierre BODIN, Edward BURON, Sandra CAILTON, Yannick CHARRIER, Olivier DOYEN, Michel-Pierre DUBOIS, Florence ERISSE, Pascale FERCHAUD, Sylvie FOUILLET, Maryline GABORIEAU, Vianney GARREAU, Virginie GIL, Laurent GOBIN, Aurélie GREGOIRE, Etienne HUCAULT, Benjamin HUVELIN, Dominique MALLAISE, Joël MICHENEAU, Annie MORIN, Maryse NOURISSON-ENOND, Karine PIED, Luc POIROT, Anne-Marie POITOU, Elina PREAULT, Cédric RAFFIN, Thomas RICARD, Séverine ROBIN, Nathalie ROUSSELOT, Malvina TALBOT, Véronique VILLEMONTAIX, Cédric VION, Patricia YOU

Pouvoirs (8) : Bérangère BAZANTAY pouvoir à Véronique VILLEMONTAIX, Marie-Line BOTTON pouvoir à Chantal APPARAILLY, Jean-Louis LOGEAS pouvoir à Nathalie BERNARD, Jean-François MOREAU pouvoir à Yannick CHARRIER, Nathalie MOREAU pouvoir à Elina PREAULT, Pierre MORIN pouvoir à Florence ERISSE, Damien SIMONNEAU pouvoir à Michel-Pierre DUBOIS, Antoine TRANCHET pouvoir à Etienne HUCAULT

Absents (9) : Bérangère BAZANTAY, Marie-Line BOTTON, Jean-Louis LOGEAS, Vincent MAROT, Jean-François MOREAU, Nathalie MOREAU, Pierre MORIN, Damien SIMONNEAU, Antoine TRANCHET

Date de convocation : 13-05-2026

Secrétaire de séance : François MARY

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Zone d'activités de la Gare à MONCOUTANT-SUR-SEVRE - Cession de foncier à la commune

Vu les articles L.2241-1 et L.1311-9 à L.1311-13 du Code Général des Collectivités Territoriales relatifs aux opérations immobilières des collectivités ;

Considérant qu'il y a lieu de modifier les modalités de la délibération DEL-B-2026-019 du bureau communautaire du 17 février 2026 validant les modalités et conditions de cession des parcelles cadastrées section BK n°415, n°417 et n°419, représentant une superficie totale de 1 293 m².

En vue de l'éventuelle construction d'une nouvelle caserne du Centre de secours, la commune de Moncoutant-sur-Sèvre souhaite acquérir un ensemble de parcelles de terrain représentant une superficie totale de 5 181 m² sis avenue de l'industrie, zone d'activités de la Gare.

Trois de ces parcelles de terrain (parcelles cadastrées section BK n°415, BK n°417 et BK n°419) sont la propriété de la Communauté d'Agglomération.

La commune de Moncoutant-sur-Sèvre et la communauté d'agglomération du Bocage Bressuirais ont convenu des conditions et modalités de cession des parcelles de terrain concernées exposées ci-dessous.

MODALITES ET CONDITIONS DE CESSION DES PARCELLES CONCERNEES :

CADASTRE ET SURFACE :

Section	N°	Adresse	Surface
BK	415	Avenue de l'Industrie - ZAE de la Gare – Moncoutant-sur-Sèvre	16 m ²
BK	417	Avenue de l'Industrie - ZAE de la Gare – Moncoutant-sur-Sèvre	1.182 m ²
BK	419	Avenue de l'Industrie - ZAE de la Gare – Moncoutant-sur-Sèvre	95 m ²
Superficie totale			1.293 m²

PRIX DE CESSION :

- 17,60 €/m² soit 22 756,80 € net vendeur

CONDITIONS PARTICULIERES :

- L'ensemble des frais d'acte notarié est à la charge de l'acquéreur ;
- L'acquéreur assurera une gestion optimale des eaux pluviales de l'emprise foncière objet de la présente ;
- L'acquéreur profitera des servitudes ou les supportera, s'il en existe.

Le conseil communautaire est invité à :

- **valider les modalités et conditions de cession des parcelles cadastrées section BK n°415, n°417 et n°419, représentant une superficie totale de 1.293 m², sises zone d'activités de la Gare, à la commune de Moncoutant-sur-Sèvre ;**
- **décider que la présente délibération abroge et remplace la délibération DEL-B-2026-019 du Bureau communautaire du 17 février 2026 ;**
- **imputer les recettes sur le Budget Annexe Zones Economiques ;**
- **autoriser Madame la Présidente ou son représentant à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette délibération.**

Après en avoir délibéré,

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour extrait conforme,
La Présidente de la Communauté
d'Agglomération du Bocage Bressuirais,
Emmanuelle MENARD,

Transmis en préfecture le **27 MAI 2026**

Notifié ou publié le **27 MAI 2026**

La Présidente,

-certifie sous sa responsabilité le caractère
exécutoire de cet acte

-informe que le présent acte peut faire l'objet
d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal
Administratif dans un délai de deux mois

à compter de la présente notification/ou publication.
DEL-CC-2026-174

